

» CARDESSE

24 communes inquiètes pour leur classe unique



Une partie des 80 représentants des communes concernées par la circulaire du directeur académique des services de l'Éducation nationale. © JEAN-LOUIS GAMAURY

ÉCOLE Une circulaire de l'inspecteur d'académie a attisé la colère des parents d'élèves, enseignants et élus de 24 communes.

80 représentants des communes concernées par la circulaire du directeur académique des services de l'Éducation nationale Pyrénées-Atlantiques se sont retrouvés, hier soir, à Cardesse autour de son maire, Mathias Ducamin. En effet, le document indique qu'à la rentrée de septembre 2015, les écoles à classe unique ne pourront plus accueillir les enfants de 3 et de 4 ans.

Les 24 communes directement impactées par cette mesure ont exprimé leur colère. Car élus, et parents d'élèves, craignent purement et simplement la fermeture de la classe ou la mise en place d'un regroupement pédagogique imposé.

Les syndicats des enseignants, Daniel Saint-Cluque (UNSA)

et Mélina Roux (SNIPP) s'étonnent : « On ne trouve nulle trace de cette directive au niveau du rectorat et du ministère ». Quant à cette décision, un précédent a déjà eu lieu à Marseille où le tribunal administratif a donné raison aux plaignants (maire et parents d'élèves). Même l'appel du ministère a été rejeté.

La fin de l'école, « c'est la mort du village »

À Cardesse, plusieurs maires ont rappelé la situation de leur école : Gérard Ducas (Serres-Sainte-Marie), le maire de Larrau ou celui de Saint-Boès. Toutes ces

communes fonctionnent avec des classes uniques et les édiles ne cachent pas que sans école, « c'est la mort du village ». À Saint-Vincent, ce sont de gros investissements qui ont été réalisés (450 000 €) pour refaire la classe, la cantine, etc. Le président des maires des Pyrénées-Atlantiques, Alain Sans, a apporté son soutien et rappelé que les interventions faites jusqu'à ce jour sont restées lettres mortes.

Les inquiétudes demeurent au sein de l'assemblée, et si des actions ont été énumérées, élus parents d'élèves et enseignants n'en restent pas moins déterminés pour sauver leur école. ■

» ZOOM

Les communes concernées

Voici les communes concernées par une classe unique : Haut-de-Gan, Ainharp, Sainte-Engâce, Verdets, Lantabat, Larrau, Cabidos, Cardesse, Lasclaveries, Montory, Arneguy, Castet, Serres-Sainte-Marie, Saint-Boès, Saint-Vincent, Haut-de-Bosdarros, Eysus, Juxue, Ainhice-Mongelocq, Urepel, Banca, Isturitz, Hélette.